

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 19 DECEMBRE 2023

### 20231219\_CA14 – Aménagement du temps de travail des fonctionnaires - Bilan de l'expérimentation 2023 – Proposition de pérennisation

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 19 décembre 2023 à 17 heures dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

#### **Ont participé :**

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Marie HERNANDEZ et Samia RIFFAUD, Administratrices

Messieurs Jean-Luc BONNET, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

#### **Absents excusés :**

Madame Sarah GENTIL, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Michel NYS, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Danielle DUVALET, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Madame Catherine JARRY, Administratrice, ayant donné pouvoir à Monsieur ESTOUP

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Jacky BOUHIER et Serge JAMMET, Administrateurs

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

#### **Absent :**

Monsieur EL BOUTAYBI, Administrateur

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 12 mai 2022 dans le cadre de la mise en conformité du temps de travail annuel des fonctionnaires, proposant à titre expérimental de nouvelles dispositions pour l'année 2023,

Considérant le bilan positif de l'expérimentation du choix du temps de travail des fonctionnaires,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Décide de pérenniser le dispositif de choix du temps de travail des fonctionnaires.

Formalités de publicité effectuées  
le

**20 DEC. 2023**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **20 DEC. 2023**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

